



ufap.est@gmail.com

SAGEO

ou

la charrue avant les bœufs...

Écrouves, le 08 mars 2024

Alors que la sécurité des agents réclamerait surtout des effectifs et du courage politique (perdus de vue depuis fort longtemps !), voilà qu'un énième équipement de protection individuel « SAGEO » vient combler un vide sidéral en matière de prévention collective... Son déploiement se fait désormais sur toutes les régions pénitentiaires pour les missions extérieures. La DISP de Strasbourg ne fait donc pas exception, et chaque agent en mission est désormais muni de ce qui ressemble un téléphone portable géolocalisé un peu particulier avec housse et oreillettes... Une formation a même été prévue pour dompter l'appareil censé permettre d'aider à signaler un incident, ou porter assistance à nos collègues.

Tout ça c'est sur le papier... Mais en réalité, comment ça marche ???

L'UFAP UNSa Justice Grand-Est n'est contre aucune évolution qui permettrait d'éviter des accidents et d'améliorer réellement la sécurité des personnels et des missions extérieures, mais encore une fois l'AP a mis la charrue avant les bœufs et nous dénonçons ce déploiement sur la région ! S'agissant d'un équipement de sécurité individuel, ce dernier n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucune concertation dans le cadre du dialogue social en formation spécialisée... au mépris des textes ... !

Ces appareils devraient permettre d'envoyer en temps réel la géolocalisation, mais sur notre région les **zones blanches** tout comme les **problèmes techniques** (bâtimentaires métalliques par exemple, ...) sont encore trop nombreux... **et font obstacle au bon fonctionnement de ces appareils !**

Comme tout équipement individuel, **chaque agent devrait en être doté... individuellement !** Là..., c'est raté !

La formation pour une bonne utilisation de ce matériel spécifique n'est qu'un écran de fumée !

Si bien que les personnels apprennent (*en visio parfois !!!*) – ou se découragent – au fil de l'eau, et finissent par le prendre sans s'en servir, ou finissent par le laisser, tout simplement, de côté...

Quant à la centrale qui reçoit l'alarme et gradue le niveau d'urgence par une écoute active..., nous en avons des retours qui sont loin d'être à la hauteur d'un équipement prévu pour alerter :

« Si vous pouvez nous appeler, c'est que vous pouvez aussi appeler la police... »

L'UFAP UNSa Justice Grand-Est exige que cette amélioration sécuritaire soit effective, avec du matériel suffisamment nombreux pour être individuel, dotée d'une « couverture réseau » optimale, assortie d'une formation préalable adaptée et efficiente..., et surtout que le contrat avec la centrale d'appel soit revu dans le cadre d'un dialogue social constructif.

Les missions extérieures sont de plus en plus nombreuses, et il devient urgent que l'AP assure de manière effective la sécurité de ses agents, et pas uniquement avec de l'équipement !!!

L'UFAP UNSa Justice Grand-Est rappelle que les moyens d'alerte seuls – tel SAGEO – sont nécessaires quand un accident survient, mais sont loin d'être suffisants pour les éviter.

L'UFAP UNSa Justice Grand-Est demande aussi et surtout la mise en place d'une véritable politique de prévention des risques – routiers notamment – et rappelle qu'il s'agit, là aussi, d'une obligation légale !

Les Secrétaires Généraux,

